

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 30 juin 1977

La séance est ouverte à 11 heures.

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LES HEURES DE SÉANCE AUJOURD'HUI

M. Goodale: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Nous avons tenu des discussions au sujet des heures de séance aujourd'hui et nous nous sommes entendus, je crois, pour modifier l'horaire. Tous les députés, sauf erreur, sont au courant. Je voudrais donc demander au ministre de la Justice de proposer la motion appropriée.

M. Basford: Comme le secrétaire parlementaire l'a signalé, cette motion découle des discussions habituelles. Je propose donc:

Que le jeudi 30 juin 1977, la Chambre étudie les mesures d'initiative parlementaire entre 4 heures et 5 heures et s'ajourne à 5 heures; et

Que le mardi 5 juillet et le jeudi 7 juillet 1977, la Chambre siège entre 11 heures et 1 heure de l'après-midi pour examiner les mesures émanant du gouvernement.

M. Hnatyshyn: Comme le secrétaire parlementaire l'a dit, nous avons tenu les discussions habituelles et les députés de l'opposition sont d'accord avec cette proposition. J'espère que durant la journée, une annonce sera faite au sujet des travaux qui seront proposés. Je crois savoir que le Nouveau parti démocratique souhaite que le bill C-51 ne soit pas étudié durant les heures supplémentaires de séance mardi prochain.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Oui, monsieur l'Orateur, nous avons eu des discussions et nous acquiesçons à cette modification de l'horaire pour permettre aux députés de se rendre dans leur circonscription ce soir en prévision des fêtes de demain. Le député de Saskatoon-Biggar a raison; nous avons demandé que durant la séance de la matinée, mardi prochain, entre 11 heures et 1 heure de l'après-midi, que le bill C-51 ne soit pas mis en discussion, car un de nos députés doit assister à la conférence sur le droit de la mer. Nous étudierons volontiers une autre mesure ministérielle qui pourrait être alors mise en discussion. Il est déjà décidé, je crois, que nous étudierons le bill C-27 lundi. Je peux peut-être supposer que nous continuerons l'étude de ce bill mardi matin.

[Français]

M. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, au nom du Parti Crédit Social du Canada nous acceptons la décision des leaders. Hier, bien qu'il nous ait été impossible de participer à la discussion pour des raisons très importantes, j'aimerais dire à la Chambre que nous sommes satisfaits.

[Traduction]

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, au sujet du même rappel au Règlement, puis-je demander au ministre de la Justice si le bill C-51 sera présenté lundi ou non?

M. Basford: Monsieur l'Orateur, je ne suis vraiment pas au courant. Je croyais personnellement qu'il allait être présenté lundi mais le leader du gouvernement à la Chambre a annoncé que nous étudierons le bill C-27 lundi. En ce qui a trait aux travaux de la Chambre prévus pour lundi et la séance supplémentaire de mardi, je suppose que le leader du gouvernement à la Chambre en discutera et les annoncera dans le courant de la journée.

M. l'Orateur: Cette question pourrait être confirmée cet après-midi lorsque la Chambre passera à la période des questions et qu'on annoncera les travaux comme d'habitude. La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. Goodale: Monsieur l'Orateur, puis-je ajouter un mot? Je voudrais apporter un correctif au *Feuilleton* concernant les initiatives parlementaires d'aujourd'hui. D'après ce qui a été annoncé, nous devons, après avoir étudié le bill tendant à changer le nom des circonscriptions et le Bill C-256, utiliser le reste de l'heure consacrée aux initiatives parlementaires pour étudier les motions portant production de documents. Or, il a été convenu, je pense, d'étudier seulement les deux premiers bills au cours de cette heure. Il a été entendu que nous passerions aux motions portant production de documents, en particulier la motion n° 15 inscrite au nom du député de Yorkton-Melville (M. Nystrom), à la première occasion qui se présentera la semaine prochaine.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire parlementaire? Je suis d'accord, certes, avec la procédure à suivre, mais le secrétaire parlementaire pourrait-il me dire si on a songé à mon bill privé qui devrait être appelé en premier lieu, étant donné que l'étude en a déjà été reportée deux fois? S'il n'est pas appelé aujourd'hui, il restera sans doute en plan au *Feuilleton* à la fin de la session.

M. Goodale: Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner d'une façon toute particulière sur ce point. Nous espérons que ce bill sera appelé avant l'ajournement de la session, mais je vais tenter de donner plus de précisions au député plus tard au cours de la journée.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, étant donné que le bill traite d'une modification à apporter à la loi sur la radiodiffusion, ce qui tombe à point à la lumière des conclusions de la Commission LaMarsh sur la violence à la télévision, le secrétaire parlementaire voudrait-il s'engager à en discuter avec le ministre des Communications (M^{me} Sauvé), que j'ai déjà consultée à ce sujet?

M. Goodale: Volontiers, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.